

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La 1 000^e borne à compost déployée sur le territoire de la
Métropole de Lyon**



Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et Isabelle Petiot, Vice-présidente déléguée à la réduction et au traitement des déchets, ont assisté ce matin à l'installation de la 1 000^e borne à compost déployée sur le territoire de la Métropole. Cet évènement était l'occasion d'inaugurer la série de déploiement des bornes à compost dans les 6^e et 3^e arrondissements, après celle dans le 2^e en septembre, et de faire le point sur le calendrier à venir.

Les déploiements récents et en cours dans les 2^e, 3^e et 6^e arrondissements permettent au dispositif de franchir la barre des 1 000 bornes à compost, passant de 950 à 1 300 bornes. Concrètement, ce sont 65 bornes qui ont été installées mi-septembre dans le 2^e arrondissement, puis 107 bornes dans le 6^e à partir du 25 septembre et 185 bornes actuellement déployées dans le 3^e. D'ici la fin d'année, la moitié des bornes auront ainsi été

Contact presse : Baptiste BARLES

bbarles@grandlyon.com

06 98 73 61 96

installées, sur les 2 500 à déployer au total. 550 000 habitants seront desservis, soit plus de 50% de la population ciblée par le dispositif des bornes à compost d'ici fin 2024.

Pour rappel, les bornes sont accessibles 24h/24, et sont collectées deux à trois fois par semaine. Elles peuvent accueillir tous les déchets alimentaires. Des seaux et des sacs en papier kraft sont distribués aux habitants afin de faciliter le geste de tri.

À l'heure actuelle, les déchets collectés sont amenés à Vénissieux, sur la plateforme de compostage des Alchimistes. Une partie est compostée à Vénissieux, mais la majorité part vers l'entreprise Racine et son site de Ternay pour un compostage à grande échelle. La Métropole a fait l'acquisition d'un premier terrain de 15 000 m² à Rillieux-la-Pape pour mettre en place sa première plateforme de compostage et maîtriser ainsi l'outil de transformation. Celle-ci devrait être livrée courant 2026. Deux autres sites sont par ailleurs en discussion.

Concernant les déploiements à venir, les premiers qui suivront début 2024 concerneront les communes de Vaulx-en-Velin et de Bron, et les derniers arrondissements de Lyon (9^e et 5^e).

Pour les habitants des zones pavillonnaires, la Métropole de Lyon poursuit la distribution gratuite de composteurs individuels. Plus de 25 000 ont déjà été distribués.